



Compte-rendu Conseil Municipal du Miroir

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 10 décembre 2021 à 20h30, sous la présidence de M. Philippe CAUZARD, Maire, en séance ordinaire.

Appel effectué par Monsieur le Maire :

- Philippe CAUZARD, présent.
- Éric BOULLY, présent.
- Hugues NICOLAS, présent.
- Sergine JANZEGERS, présente.
- Cindy COLLAS, excusée, donne pouvoir à Hugues NICOLAS.
- Aurélie DJENAIH, présente, arrivée à 20h46.
- Sylvette GAUTHIER, présente.
- Stéphanie JACOB, présente, arrivée à 21h21.
- Mélissa MONMAURT, excusée.
- Virginie SIMONIN, donne pouvoir à Philippe CAUZARD.
- Bernard GAUTHIER, excusée.
- Émilien MICHEL, excusée.
- Cédric PHEULPIN, excusé, donne pouvoir à Hugues NICOLAS.
- Romain RODOT, présent.

Philippe CAUZARD est désigné président de séance ; il précise que le quorum est atteint.
Hugues NICOLAS est désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 19 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Un point est proposé par Philippe CAUZARD : modification des effectifs du tableau d'avancement et création d'un poste d'adjoint administratif principal de deuxième classe à compter du 1^{er} janvier 2022. Les membres du conseil acceptent à l'unanimité l'ajout de ce point.

- Modification des effectifs du tableau d'avancement et création d'un poste d'adjoint administratif principal de deuxième classe à compter du 1^{er} janvier 2022

Après délibération, les membres du conseil acceptent à l'unanimité la modification des effectifs du tableau d'avancement, ainsi que la création d'un poste d'adjoint administratif principal de deuxième classe au 01/01/2022.

- Avenant n°1 à la convention financière conclue entre la Commune Le Miroir et la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' pour la refacturation des frais engagés dans le cadre de l'opération de déclassement d'une partie de la voie communale VCn°7 dite Route de la Chagne

Cet avenant permet d'ajouter les frais annexes dans la prise en charge de BLI pour les travaux en lien avec la route de la « Chagne ».

Après délibération, les membres du conseil acceptent l'avenant de la convention.

Compte-rendu de la séance du conseil municipal de la commune du Miroir du 10 décembre 2021

Arrivée d'Aurélie DJENAIEH à 20h46.

- Titularisation d'une employée municipale et modification de contrat
Mme Valérie MALIN travaille depuis bientôt 1 an en tant que stagiaire au sein de la commune. Il est également proposé d'établir son temps de travail à 6,68/35^{ème} heure hebdomadaire. Afin de simplifier le tableau des effectifs, il convient de créer un poste d'agent technique ayant pour mission la pause méridienne ainsi que le ménage à la mairie pour un total de 6.68/35^{ème}.

Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité la titularisation de Valérie MALIN à compter du 1^{er} janvier 2022

Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité la modification de temps de travail de Valérie MALIN.

Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique à compter du 1^{er} janvier 2021 pour 6.68/35^{ème}.

- Tarifs et organisation des salles communales
Le Conseil propose de réactualiser les tarifs de location des salles municipales. Concernant la salle polyvalente, aucune location ne sera effectuée pour l'année 2022. Elle sera seulement mise à dispositions des associations et des écoles.

Concernant La Boutique, se référer au tableau suivant :

Salle de la Boutique		
	Habitants de la commune	Non habitant de la commune
	Week end	Jour en semaine
du 1er avril au 15 octobre	80,00 €	120,00 €
du 15 octobre au 31 mars	105,00 €	145,00 €
	Journée	
du 1er avril au 15 octobre	60,00 €	80,00 €
du 15 octobre au 31 mars	85,00 €	105,00 €
Vaisselle	10,00 €	10,00 €
Caution salle	200,00 €	200,00 €
Caution ménage	50,00 €	50,00 €

Un tarif est également défini pour prêter la vaisselle (hors location de salle) aux habitants de la commune pour un montant de 20€.

Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité la réactualisation des tarifs de la location des salles municipales et de la vaisselle à compter du 1^{er} janvier 2022.

- Coupe de bois Gambards et Villard exercice 2022
A la suite de la proposition de l'ONF, il est proposé de donner en affouage des coupes de bois sur le secteur des « Gambards » et du « Villard ».

Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité les coupes proposées par l'ONF.

- Vente de terrain aux consorts Gauthier
Sylvette Gauthier quitte la salle.

Il est demandé de réajuster la tarification de la vente du terrain défini lors du conseil municipal précédent. En effet, la SAFER avait précisé un prix en fonction de la qualification du terrain. Il est demandé d'appliquer le prix fixé par la SAFER de l'ordre de 10 centimes/m².

Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité l'ajustement fixé par la SAFER de l'ordre de 10 centimes/m².

- Soumission vente remorque

Nous avons reçu une réponse sous enveloppe cachetée de la part de Cédric Bourdon pour un montant de 110€.

Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité la vente de la remorque pour un montant de 110€ à Cédric Bourdon.

- Proposition calendrier communal

Après discussion de la commission Jeunesse et Environnement, il est proposé le calendrier suivant :

- ✓ 19 mars : journée nettoyons la nature,
- ✓ 14 mai : journée citoyenne et fleurissement,
- ✓ Marchés mensuels : 2eme samedi de chaque mois de mars à août,
- ✓ 25 juin : manifestation sur le thème de la musique,
- ✓ 3 décembre : journée sur le thème de Noël.

- Demande de subventions

Arrivée de Stéphanie Jacob à 21h21.

L'Harmonie de Frontenaud est intervenue lors du marché de Noël de cette année. Pour les remercier, il est proposé de verser une subvention de 200€ à l'association.

Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité le versement d'une subvention de 200€ à l'Harmonie de Frontenaud.

- Informations

- ✓ Il est décidé que la cérémonie des vœux du maire sera annulée. Dans la mesure du possible, il est décidé d'organiser sous une autre forme une rencontre entre les élus et les habitants durant l'année 2022.
- ✓ La distribution des colis CCAS se déroulera ce samedi 11 décembre. RDV à 9 heures.
- ✓ Compte rendu CMJ du 20 novembre : les jeunes ont décidé de créer un compte INSTAGRAM. Des groupes de travail ont été mis en place sur plusieurs projets : décorations manuelles, sécurité routière, animation, local jeune.

Compte-rendu de la séance du conseil municipal de la commune du Miroir du 10 décembre 2021

- ✓ Information grippe aviaire.

- Réunions
 - ✓ Réunion avec le sous-préfet de Louhans : lundi 13 décembre à 19h00 à Branges
 - ✓ Réunion bulletin municipal 2022 : jeudi 16 décembre à 17h00.
 - ✓ Réunion pour bilan énergie 2020 de la commune avec M. Cordelier de l'ATD : jeudi 23 décembre à 09h00.
 - ✓ Réunion des adjoints : 27 janvier 2021 à 17h30.
 - ✓ Conseil municipal : 4 février 2022 à 20h30.

- Questions diverses
 - ✓ Pas de question.

Clôture de la séance à 22h00 par le Maire, Philippe CAUZARD.

Le Maire,

The image shows a circular official seal of the Mairie de Miroir, Côte-d'Or. The seal features a central emblem with a sun and a figure, surrounded by the text "MAIRIE DE MIROIR" at the top and "CÔTE-D'OR" at the bottom. A blue ink signature is written over the seal, extending downwards and to the left.